

CARTE ACTIVITES AMBULANTES

LISTE DE PIECES

- Une photographie d'identité récente
- Une copie d'un justificatif de domicile (dernière quittance de loyer **ou** dernière facture de gaz **ou** d'électricité, inscription sur la liste électorale, quittances d'assurances contre l'incendie **ou** autres assurances d'habitation, quittances de paiement d'impôts et taxes, avertissement d'impôts et taxes...) une attestation d'hébergement en original signée par l'hébergeur et copie de justificatif de domicile de l'hébergeur (pour les personnes hébergées)
- Un chèque de 30 € à l'ordre de la CMAR BFC.

Si la demande de carte est déposée séparément de la déclaration d'entreprise :

- Une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité, à défaut un extrait d'acte de naissance ou du titre de séjour pour un ressortissant étranger une copie du titre de circulation pour une personne sans domicile fixe depuis plus de 6 mois ou copie de l'attestation de délivrance du titre par la préfecture
- Le formulaire Cerfa de déclaration

Pour les personnes immatriculées au RM (et le cas échéant au RCS*)

- Un extrait d'immatriculation au RM et le cas échéant un extrait du RCS*

Pour les personnes dispensées d'immatriculation

- Une copie du certificat d'inscription au répertoire SIRENE délivré par l'INSEE

POUR UNE SOCIETE

- Le formulaire Cerfa de déclaration
(Si la demande de carte est déposée séparément de la déclaration d'entreprise)
- Extrait d'immatriculation RCS* de moins de trois mois
- Une photographie d'identité récente du dirigeant (ou des dirigeants)
- Un chèque de 30 € (par carte commandée) à l'ordre de la CMAR BFC

* Extrait RCS de moins de trois mois sur lequel figurent les activités ambulantes